



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMITE DES FORETS

## Vingt-septième session

Rome, 22-26 juillet 2024

### Renforcer la contribution des forêts à la bioéconomie – possibilités et défis

#### Résumé

En 2021, la Conférence de la FAO a reconnu «la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables» comme étant l'un des domaines prioritaires du Programme au titre du Cadre stratégique de la FAO 2022-2031, insistant sur la nécessité de mettre en avant les services consultatifs en matière de politiques, le renforcement des capacités, les partenariats et le partage des connaissances, à cet égard.

Le présent document vise à répondre à la demande formulée par la Conférence de la FAO à sa 43<sup>e</sup> session, s'agissant de souligner l'importance de la bioéconomie pour l'établissement de systèmes agroalimentaires durables et de débattre de ce thème au sein des organes directeurs et des comités techniques de la FAO<sup>1</sup>. Dans ce document, qui fait le point sur l'état d'avancement du développement de la bioéconomie dans le monde, y compris la bioéconomie forestière, on trouvera aussi un aperçu des principaux défis à relever, des informations actualisées sur les activités de la FAO dans ce domaine, ainsi que des propositions quant aux mesures à prendre et à la voie à suivre pour renforcer les contributions que les forêts apportent à la bioéconomie.

#### Suite que le Comité est invité à donner:

Le Comité est invité à:

- encourager les Membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans d'action nationaux, régionaux et mondiaux en matière de bioéconomie, qui tiennent pleinement compte des forêts, et inviter également la FAO à renforcer l'aide qui est apportée aux Membres, à leur demande, en termes d'appui technique et de renforcement des capacités, en vue de promouvoir la collaboration intersectorielle et la participation de l'ensemble des parties prenantes, y compris les petits producteurs et les groupes marginalisés;

<sup>1</sup> Extrait du rapport publié sous la cote [C 2023/REP](#), qui se lit comme suit: «a souligné l'importance que revêtait la bioéconomie pour l'établissement de systèmes agroalimentaires durables et a insisté sur la nécessité de débattre de ce thème au sein des organes directeurs et des comités techniques de la FAO, en gardant à l'esprit la collaboration en cours entre le Comité de l'agriculture et le Comité des forêts concernant les liens entre agriculture et forêts, ainsi que le programme de travail conjoint des deux comités» et «a reconnu qu'il était important de tenir compte de manière inclusive de perspectives diverses et équilibrées entre les régions dans le cadre des activités d'élaboration de normes et de politiques et des travaux scientifiques de la FAO, en les intégrant de manière progressive, y compris au moyen d'instruments financiers d'application volontaire».

- b. inviter les Membres à favoriser les pratiques durables, le développement du marché ainsi que les investissements dans les chaînes de valeur axées sur les forêts, et inviter également la FAO à fournir une assistance technique afin d'aider les Membres à mettre au point des systèmes qui permettent de garantir la légalité et la durabilité de la production forestière, et à encourager l'innovation à valeur ajoutée et l'utilisation efficace des matières premières dans le secteur forestier;
- c. reconnaître le rôle de chef de file que joue la FAO s'agissant de faire avancer les travaux à l'appui du développement d'une bioéconomie durable, et encourager l'Organisation à tirer parti des avantages comparatifs qui sont les siens, en travaillant dans tous les secteurs de l'agriculture pour améliorer les données, promouvoir la cohérence des politiques et intensifier l'appui fourni sur le plan technique et en termes de renforcement des capacités afin de faire progresser les pratiques de bioéconomie durable dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires, y compris les forêts, et pour mobiliser des ressources et lancer un partenariat mondial multipartite pour la bioéconomie à cet effet;
- d. inviter la FAO à organiser une conférence internationale sur le rôle du secteur forestier dans la bioéconomie, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, et à en présenter les résultats au Comité des forêts, à sa 28<sup>e</sup> session.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Kaveh Zahedi

Directeur du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement

Tél.: +39 06 57053035

Courriel: [OCB-director@fao.org](mailto:OCB-director@fao.org)

Zhimin Wu

Directeur de la Division des forêts

Tél.: (+39) 06 57055652

[NFO-Director@fao.org](mailto:NFO-Director@fao.org)

Prière de mettre l'adresse [COFO@fao.org](mailto:COFO@fao.org) en copie

## I. Introduction

1. L'emploi de matières a fortement augmenté au cours des 50 dernières années et devrait encore progresser de 60 pour cent d'ici à 2060, d'où la nécessité de s'orienter vers une utilisation durable des ressources conformément aux objectifs de développement durable (ODD). L'extraction de la biomasse en termes absolus a quasiment doublé<sup>2</sup>.
2. La croissance démographique, l'urbanisation et le développement économique, surtout dans les pays émergents, devraient engendrer une forte augmentation de la demande de produits forestiers.
3. La hausse attendue de la demande de biomasse pour l'alimentation, l'énergie, le logement ainsi que pour les matériaux de construction et les emballages, souligne la nécessité d'une bioéconomie durable. Une bioéconomie durable bien conçue offre une approche permettant de gérer les arbitrages relatifs à l'utilisation de la biomasse<sup>3</sup>, en renforçant les synergies entre les différents secteurs, afin de concrétiser les objectifs de durabilité environnementale, sociale et économique, tout en préservant les écosystèmes riches en biodiversité et qui contribuent au stockage du carbone, en phase avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>4</sup>.
4. La bioéconomie utilise les ressources biologiques afin de remplacer les ressources à base de combustibles fossiles par des biens, des procédés et des services biosourcés, et cela dans tous les secteurs économiques. Il s'agit d'une économie fondée sur la science et la technologie, qui tire parti des connaissances biotechnologiques et qui représente non seulement une évolution technologique et économique, mais aussi une transformation sociale. Elle requiert l'inclusion des communautés locales, des peuples autochtones, des femmes et des jeunes, afin de pouvoir assurer le partage équitable des avantages et relever les défis environnementaux et liés au changement climatique, et réaliser ainsi le potentiel transformateur de la bioéconomie.
5. Les activités de la FAO en matière de bioéconomie ont démarré officiellement avec la publication du communiqué final de la septième réunion des ministres de l'agriculture, qui s'est tenue le 17 janvier 2015 à l'occasion du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture. Dans leur communiqué, les ministres ont appelé la FAO à continuer d'intensifier ses activités concernant la primauté de la sécurité alimentaire dans la bioéconomie et à fournir à ses Membres des informations et des avis pertinents en matière de politiques, et ils ont indiqué que l'Organisation, en collaboration avec d'autres partenaires, offrirait la plateforme appropriée pour promouvoir l'action concrète et la coopération internationale qui sont essentielles pour saisir les possibilités offertes par la bioéconomie durable au service de l'agriculture et du développement rural, tout en garantissant la primauté de la sécurité alimentaire et de la nutrition<sup>5</sup>.
6. En juin 2021, à sa 42<sup>e</sup> session, la Conférence de la FAO a décidé que la «bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables» serait inscrite parmi les domaines prioritaires du Programme (DPP) au titre du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et, plus précisément, de l'amélioration en matière d'environnement (AE 2). Cette décision fait de la FAO la première et, à ce jour, la seule institution des Nations Unies à avoir porté la bioéconomie au rang de priorité stratégique. Le volet AE 2 des DPP est axé principalement sur l'ODD 12 (Établir des modes de consommation et de production durables) et, en particulier, sur les cibles 12.2, 12.4 et 12.5 relatives à la gestion durable des ressources, grâce à la réduction de la pollution et de la production de

---

<sup>2</sup> PNUE. 2024. *Perspectives des ressources mondiales (2024): Infléchir la tendance: Voies vers une planète vivable alors que l'utilisation des ressources augmente*. Nairobi. Panel international de ressources.

<https://www.unep.org/fr/resources/Global-Resource-Outlook-2024>

<sup>3</sup> Matière organique (vivante ou morte), par exemple les arbres, les plantes de culture, les herbes, la litière végétale, les algues, les animaux, le fumier et les déchets d'origine biologique, à l'exclusion des matières emprisonnées dans des formations géologiques ou transformées en matières fossilisées et à l'exclusion de la tourbe [ISO/TS 14067:2013, 3.1.8.1].

<sup>4</sup> <https://openknowledge.fao.org/items/0c46e9fb-5fec-4738-9db5-65b474f0b9b7>

<sup>5</sup> Cité dans: FAO. Non daté. *Overview / Sustainable and circular bioeconomy for food systems transformation*. Dans: FAO. [Consulté le 26 avril 2024]. <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/overview/en/>

déchets; en revanche, le concept de bioéconomie est une approche intégrée pour la transformation des systèmes agroalimentaires, qui offre un ensemble d'avantages intéressant tous les autres ODD, en vue d'améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie.

7. À sa 42<sup>e</sup> session, la Conférence de la FAO a adopté la définition suivante: la bioéconomie repose sur la production, l'utilisation, la conservation et la régénération des ressources biologiques, y compris les connaissances, la science, la technologie et les innovations connexes, visant à fournir des solutions durables (informations, produits, processus et services) dans tous les secteurs économiques et à permettre la transition vers une économie durable<sup>6</sup>. Il a également été précisé que le terme devait être employé sans l'ajout de la mention «circulaire».

8. Le présent document répond à la demande formulée par la Conférence de la FAO, à sa 43<sup>e</sup> session, qui avait invité les organes directeurs et les comités techniques de la FAO à engager une réflexion sur la bioéconomie<sup>7</sup>. Dans ce document, qui fait le point sur l'état d'avancement du développement de la bioéconomie dans le monde, y compris le rôle que jouent les forêts, le secteur forestier et les chaînes de valeur forestières, on trouvera aussi un aperçu des principaux défis à relever, des informations actualisées sur les activités de la FAO concernant la bioéconomie forestière, ainsi que des propositions quant aux mesures à prendre pour renforcer les contributions que les forêts apportent à la bioéconomie.

## II. La bioéconomie mondiale: vers des objectifs communs

9. La bioéconomie peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement durable et la transformation des systèmes agroalimentaires. En effet, elle peut contribuer à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus résilients, plus équitables et plus durables en améliorant l'efficacité d'utilisation des ressources, en atténuant le changement climatique, en préservant la biodiversité, en prévenant la dégradation des terres et la désertification et en luttant contre ces phénomènes, en stimulant la croissance économique, en favorisant l'innovation, en réduisant le gaspillage et en renforçant la résilience<sup>8</sup>.

10. La bioéconomie est de plus en plus largement reconnue. À l'heure actuelle, des stratégies axées sur la bioéconomie sont mises en œuvre dans 21 pays et trois régions. Par ailleurs, quelque 35 pays ont mis en place des stratégies relatives aux biosciences et aux biotechnologies intéressant le secteur agroalimentaire. La FAO en suit l'élaboration et le nombre de pays concernés est en rapide augmentation<sup>9</sup>.

11. Les approches suivies par les pays en matière de bioéconomie diffèrent selon le contexte. Quinze objectifs de durabilité communs à ces différentes stratégies ont été recensés, portant sur les dimensions environnementale, sociale et économique de la durabilité, reposant à leur tour sur une

---

<sup>6</sup> Conseil consultatif international sur la bioéconomie mondiale et Sommet mondial de la bioéconomie (2020). 2020. *Expanding the Sustainable Bioeconomy – Vision and Way Forward*. Communiqué du Sommet mondial de la bioéconomie 2020. Berlin. [https://gbs2020.net/wp-content/uploads/2020/11/GBS2020\\_IACGB-Communique.pdf](https://gbs2020.net/wp-content/uploads/2020/11/GBS2020_IACGB-Communique.pdf)

<sup>7</sup> Extrait du rapport publié sous la cote [C 2023/REP](#), qui se lit comme suit: «a souligné l'importance que revêtait la bioéconomie pour l'établissement de systèmes agroalimentaires durables et a insisté sur la nécessité de débattre de ce thème au sein des organes directeurs et des comités techniques de la FAO, en gardant à l'esprit la collaboration en cours entre le Comité de l'agriculture et le Comité des forêts concernant les liens entre agriculture et forêts, ainsi que le programme de travail conjoint des deux comités» et «a reconnu qu'il était important de tenir compte de manière inclusive de perspectives diverses et équilibrées entre les régions dans le cadre des activités d'élaboration de normes et de politiques et des travaux scientifiques de la FAO, en les intégrant de manière progressive, y compris au moyen d'instruments financiers d'application volontaire».

<sup>8</sup> von Braun, J., Afsana, K., Fresco, L.O. et Hassan, M. (sous la direction de). 2021. *Science and Innovations for Food Systems Transformation and Summit Actions*. Documents établis par le Groupe scientifique et ses partenaires à l'appui du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. [https://sc-fss2021.org/wp-content/uploads/2021/09/ScGroup\\_Reader\\_UNFSS2021.pdf](https://sc-fss2021.org/wp-content/uploads/2021/09/ScGroup_Reader_UNFSS2021.pdf)

<sup>9</sup> <https://www.fao.org/in-action/sustainable-and-circular-bioeconomy/dashboard/en/>

autre dimension, celle de la bonne gouvernance<sup>10</sup>. Certains de ces objectifs sont les suivants: préservation de la sécurité alimentaire, substitution des produits à base de combustibles fossiles par des bioproduits durables, promotion d'une utilisation durable et efficace des ressources biologiques tout en préservant la biodiversité, l'eau et les sols, atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets, création d'emplois et revitalisation des économies urbaines et rurales, et établissement de chaînes de valeur justes et équitables.

12. Bien qu'il n'existe pas de définition universellement reconnue du concept de bioéconomie et que les avancées dans ce domaine soient toujours liées au contexte, les systèmes agroalimentaires sont généralement au cœur même de toutes les stratégies axées sur la bioéconomie. De ce fait, les pays et les régions poursuivent des objectifs communs, s'agissant d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de lutter contre le gaspillage, de favoriser la compétitivité et de promouvoir l'inclusion par l'innovation. De par leurs stratégies axées sur la bioéconomie, les pays visent non seulement à rendre les systèmes agroalimentaires plus durables sur tous les plans, mais aussi à tirer parti des possibilités qu'ils offrent pour faire progresser l'économie dans son ensemble, mettre en place de nouvelles filières et les raccorder, favoriser la création d'emplois décents et accroître le bien-être social<sup>11</sup>. Néanmoins, afin que le développement de la bioéconomie soit durable, il est important que les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que les principes de bonne gouvernance, soient placés sur un pied d'égalité lors de l'analyse des avantages et des arbitrages à opérer<sup>12</sup>.

13. La capacité de la bioéconomie à générer de la valeur ajoutée au sein des systèmes agroalimentaires, en utilisant de manière plus efficace les ressources existantes et en tirant parti de celles qui étaient jusqu'alors inexploitées, telles que les déchets, les résidus et les sous-produits, constitue un élément commun à la plupart des stratégies. Il existe des différences dans la façon dont les pays visent à atteindre ces objectifs. Par exemple, dans la région Asie et Pacifique, les pays misent davantage sur le développement et l'application des biosciences et, plus particulièrement, des biotechnologies, pour améliorer la durabilité, la productivité et la résilience des systèmes agroalimentaires. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la priorité est donnée à l'utilisation d'une biodiversité abondante, celle des produits forestiers non ligneux (PFNL) par exemple, qui vise à procurer des avantages environnementaux, sociaux et économiques, en particulier en milieu rural et au profit des peuples autochtones.

14. La FAO a recensé un certain nombre de lacunes importantes et de possibilités concrètes dans le panorama mondial de la bioéconomie, intéressant les activités de l'Organisation. L'une des principales lacunes tient au manque de cohérence entre les politiques relatives à la bioéconomie et les stratégies nationales en matière de développement, y compris les feuilles de route pour la transformation des systèmes agroalimentaires. Les décideurs doivent être conscients du caractère intrinsèquement interconnecté de ces divers domaines et s'efforcer de les mettre davantage en cohérence. Cela permettra non seulement d'améliorer l'efficacité globale des initiatives en matière de bioéconomie, mais aussi de faire en sorte que celles-ci soient fermement ancrées dans les objectifs plus généraux des pays en matière de durabilité.

15. Une autre lacune tient au caractère insuffisant des données dont on dispose concernant la bioéconomie, ainsi que des analyses s'y rapportant. Pour éclairer la prise de décisions et élaborer des stratégies ciblées, il est essentiel d'avoir accès à des données fiables sur la biomasse disponible et les applications potentielles qui sous-tendent les principes et critères de durabilité. Améliorer la collecte et l'analyse de ces données peut permettre aux décideurs d'avoir une meilleure perception des possibilités qu'offre la bioéconomie, et d'adapter leurs politiques en conséquence.

---

<sup>10</sup> Gomez San Juan, M. et Bogdanski, A. 2021. *How to mainstream sustainability and circularity into the bioeconomy? A compendium of bioeconomy good practices and policies*. Rome. FAO.  
<https://doi.org/10.4060/cb5798en>

<sup>11</sup> Voir la note 9 et Meyer, R. 2017. Bioeconomy Strategies: Contexts, Visions, Guiding Implementation Principles and Resulting Debates. *Sustainability*, 9(6): 1031. <https://doi.org/10.3390/su9061031>

<sup>12</sup> FAO. 2021. *Aspirational principles and criteria for a sustainable bioeconomy*.  
<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/92d6ae7c-2257-427f-a5a1-1f1223c89a47/content>

16. Il est important de souligner que la voie menant à une bioéconomie florissante passe nécessairement par la participation active des communautés locales, des peuples autochtones, des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés de la société. L'élaboration de stratégies, de politiques et de programmes inclusifs en matière de bioéconomie, en collaboration avec ces parties prenantes, peut favoriser l'adoption d'une approche ascendante pour la sélection des technologies et des pratiques et leur mise en œuvre, et permettre de garantir l'intégration de ces communautés dans les chaînes de valeur de la bioéconomie et les marchés associés, et de veiller à ce que celles-ci tirent des avantages suffisants au regard du rôle vital qu'elles jouent dans la fourniture de matières renouvelables et pour la préservation d'écosystèmes sains. Ce processus de collaboration permet non seulement de faire en sorte que les solutions soient adaptées aux besoins locaux, mais aussi de favoriser un sentiment d'appropriation et d'adhésion de la part des communautés elles-mêmes.

17. La bioéconomie recèle un immense potentiel, dont l'exploitation est néanmoins freinée par des lacunes au niveau du renforcement des capacités. Les meilleures innovations au niveau local sont connues, mais les initiatives qui permettraient de déployer concrètement ces solutions font défaut. Les idées innovantes peuvent être mises en pratique à plus grande échelle, en mobilisant les investissements et en assurant une meilleure coordination entre les projets relatifs à la bioéconomie. Cela permettra de faire en sorte que des technologies et des pratiques éprouvées parviennent aux communautés qui en ont besoin. La mise en place de plateformes pour le partage des connaissances, les partenariats intersectoriels et la coopération Sud-Sud peut amplifier l'impact collectif des efforts déployés en matière de bioéconomie.

18. S'agissant de surmonter les difficultés liées à une faible demande de la part des consommateurs, l'autonomisation des diverses parties prenantes, au moyen d'efforts ciblés dans les domaines de la science, de l'éducation et de la participation des communautés, est la clé. Les investissements dans le renforcement de la recherche scientifique et des programmes éducatifs liés à la bioéconomie peuvent favoriser l'établissement d'une base de connaissances solide et contribuer à doter la prochaine génération des compétences et des capacités requises pour stimuler l'innovation dans ce domaine. Les pays doivent veiller à ce que les initiatives de renforcement des capacités liées à la bioéconomie visent spécifiquement à autonomiser les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Ces groupes de population doivent souvent faire face à des obstacles disproportionnés s'agissant d'accéder à la bioéconomie et d'y participer. En leur donnant des moyens d'action, les pays peuvent tirer parti de leur vaste potentiel en tant qu'agents du changement, et rendre les chaînes de valeur et les filières de la bioéconomie plus accessibles et plus inclusives au profit de l'ensemble des membres de la communauté.

19. Les efforts qui sont actuellement déployés dans le monde en matière de bioéconomie témoignent d'un manque de cohérence dans les actions menées par les différentes parties prenantes des secteurs public et privé, au niveau non seulement mondial mais aussi national. Cette fragmentation fait obstacle au déploiement efficace et à plus grande échelle des solutions dans ce domaine. Il est essentiel de mettre en place des partenariats spécifiquement axés sur la bioéconomie, et cela aux niveaux mondial, national et local. De tels partenariats doivent réunir un large éventail de parties prenantes œuvrant dans tous les secteurs, en particulier la fonction publique, le secteur privé, les instituts de recherche et les organisations de la société civile, afin de renforcer la coopération et d'améliorer le partage des connaissances. Encourager des partenariats à plusieurs niveaux peut favoriser une meilleure acceptation de la bioéconomie dans la société ainsi qu'un plus large soutien. Les initiatives conjointes peuvent contribuer à apporter des solutions aux problèmes, faciliter la prise de conscience et faire valoir les avantages concrets de la bioéconomie auprès des communautés locales, ce qui permettra, au bout du compte, d'en favoriser l'adoption et la mise en œuvre à plus grande échelle.

20. Au niveau mondial, il est crucial de renforcer le rôle de la FAO en tant qu'institution chef de file des Nations Unies en matière d'appui au développement d'une bioéconomie. Agissant en partenariat avec les organismes des Nations Unies compétents et les institutions financières internationales concernées, la FAO peut mettre à profit ses compétences techniques de longue date et son pouvoir de mobilisation pour favoriser des partenariats plus solides et faciliter la coopération aux niveaux mondial, régional et national.

### III. Forêts, foresterie et chaînes de valeur forestières au service de la bioéconomie

21. Les forêts sont l'un des systèmes terrestres les plus riches sur le plan biologique<sup>13</sup> et, à ce titre, elles procurent une gamme de services écosystémiques qui soutiennent les communautés locales, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>14</sup>, ainsi qu'un certain nombre de secteurs économiques. La gestion durable des forêts contribue à la protection de la biodiversité, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets<sup>15</sup> (de par le stockage du carbone dans la biomasse forestière, les sols et les produits ligneux, et le remplacement des matériaux, notamment<sup>16</sup>); à la lutte contre la dégradation des terres et la désertification; ainsi qu'aux moyens d'existence, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, aux valeurs culturelles et à la santé humaine, en les préservant et en les améliorant. Le secteur forestier joue donc un rôle de premier plan dans une bioéconomie inclusive et à faible émission de carbone<sup>17-18</sup>.

22. Les chaînes de valeur forestières sont des éléments essentiels de la bioéconomie<sup>19</sup>. Elles fournissent des produits durables et bénéfiques pour l'environnement, qui peuvent remplacer les produits et l'énergie non renouvelables<sup>20</sup>. Elles soutiennent ainsi les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, de la construction, des produits pharmaceutiques et des bioénergies, notamment en fournissant du bois, des fibres, de l'énergie, des PFNL, des produits biochimiques, des bioplastiques et des textiles cellulosiques manufacturés<sup>21</sup>. Le développement de chaînes de valeur légales et durables liées aux forêts peut contribuer à soutenir des économies neutres en carbone, tout en générant des emplois décents et des moyens d'existence pour des millions de personnes<sup>22,23,24</sup>.

23. La gestion de la production, de l'utilisation, de la conservation et de la restauration des forêts et des chaînes de valeur associées, nécessite la recherche d'un juste équilibre entre les objectifs interdépendants que sont le bien-être social, le développement économique et les valeurs

---

<sup>13</sup> CDB. 2008. *Forest Biodiversity: more than just trees*. COP 9 MOP 4, Bonn (Allemagne). PNUE.

<https://www.cbd.int/doc/meetings/cop/cop-09/media/cop9-press-kit-forest-en.pdf>

<sup>14</sup> COFO/2022/4

<sup>15</sup> Nabuurs, G.-J., Masera, O., Andrasko, K., Benitez-Ponce, P., Boer, R., Dutschke, M., Elsiddig, E. et coll. (sous la direction de) 2007. Chapter 9 Forestry. Dans: *Climate Change 2007: Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge (Royaume-Uni) et New York (États-Unis), Cambridge University Press.

[https://archive.ipcc.ch/publications\\_and\\_data/ar4/wg3/en/ch9.html](https://archive.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg3/en/ch9.html)

<sup>16</sup> Verkerk, P.J., Hassegawa, M., Van Brusselen, J., Cramm, M., Chen, X., Imparato Maximo, Y., Koç, M. et coll. 2022. *Forest products in the global bioeconomy: Enabling substitution by wood-based products and contributing to the Sustainable Development Goals*. Rome. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7274en>

<sup>17</sup> <https://www.iufro.org/science/task-forces/bioeconomy-and-non-timber-forest-products/>

<sup>18</sup> FAO. 2022. *Inspire for the future: the Role of Forests in Ensuring Sustainable Production and Consumption*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f3c04e18-0c46-4b03-94ea-10fce64721af/content>

<sup>19</sup> FAO. 2023. *Bioeconomy for sustainable food and agriculture*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d8f82717-d3f1-495c-a788-863f7512fa89/content>

<sup>20</sup> FAO. 2021. *Advisory Committee on Sustainable Forest-based Industries. Strategic Framework 2020–2030*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/ad5ec555-0a68-4509-a1fe-c60afec2e8a8/content>

<sup>21</sup> FAO. 2022. *La Situation des forêts du monde 2022 – Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables*. La Situation des forêts du monde. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9360fr>

<sup>22</sup> Lippe, R.S., Schweinle, J., Cui, S., Gurbuzer, Y., Katajamäki, W., Villarreal-Fuentes, M. et Walter, S. 2022. *Contribution of the forest sector to total employment in national economies*. Rome et Genève, FAO et OIT. <https://doi.org/10.4060/cc2438en>

<sup>23</sup> FAO et CEE. 2019. *Trends in green jobs in the forest sector in the UNECE region: Policy brief*. Rome. <https://unece.org/fileadmin/DAM/timber/meetings/2019/20190327/draft-green-jobs-in-forest-sector-trends-2019-02.pdf>

<sup>24</sup> Li, Y., Mei, B., Linhares-Juvenal, T., Formenton Cardoso, N. et Tshering, C. 2022. *Forest sector contribution to national economies 2015*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc2387en>

environnementales. Il s'agit d'une démarche complexe et difficile, car ces divers éléments sont étroitement liés<sup>25</sup>.

24. L'utilisation accrue de produits ligneux d'ici à 2050 pourrait entraîner la nécessité de produire un milliard de mètres cubes supplémentaires de bois rond industriel. Si la demande de matières premières forestières augmente également, il faudra probablement accroître la superficie des forêts plantées pour produire davantage de produits biosourcés, tels que les bioplastiques ou les bioénergies<sup>26</sup>.

25. Pour répondre de manière durable à l'augmentation de la demande de biomasse forestière, il faudra mettre en place des politiques, renforcer les capacités et soutenir les investissements aux niveaux national, régional et mondial. L'action à mener devrait se concentrer sur quatre objectifs: i) accroissement durable de l'offre de biomasse forestière au moyen de stratégies adéquates, notamment par une augmentation de la superficie et de la productivité des forêts naturellement régénérées et des forêts plantées et par le recours à des approches d'agroforesterie et de restauration; ii) augmentation de la valeur ajoutée, amélioration de l'efficacité des processus de fabrication et des flux d'énergie et promotion de l'utilisation en cascade des produits issus de la forêt; iii) modification des habitudes de consommation; et iv) transition vers des économies plus durables. Pour réaliser ces objectifs et accroître la contribution des forêts à la bioéconomie, les innovations scientifiques intéressant les forêts doivent être développées à plus grande échelle.

26. Pour augmenter la production dans les forêts naturellement régénérées, des décisions d'ordre politique visant à atténuer le changement climatique, y compris l'adaptation à ses effets, devront être prises et il faudra mettre en place des politiques intégrées permettant de concilier le stockage du carbone, la biodiversité et la production de produits forestiers. Une meilleure prise en compte de la production de bois à des fins commerciales dans les approches de restauration des forêts et des paysages, ainsi que dans les pratiques d'agroforesterie et de plantation d'arbres, pourrait permettre d'accroître la superficie des forêts plantées<sup>27</sup>. Par ailleurs, tirer parti des initiatives de plantation d'arbres menées au titre des engagements en matière de restauration peut offrir des perspectives de développement de chaînes de valeur forestières et d'entreprises locales, en lien avec la mise en œuvre de systèmes efficaces d'approvisionnement en semences et la diversité génétique du matériel végétal (correspondance de l'origine des semences avec les sites, adaptation aux conditions locales, processus de collecte des semences et gestion des pépinières, par exemple)<sup>28,29,30</sup>. La mobilisation des industries forestières, ainsi que celle des petits exploitants et des communautés en tant que producteurs, dans les filières de commercialisation du bois ou des PFNL, peut favoriser l'expansion des forêts plantées<sup>31</sup>.

27. Les gains d'efficacité dans la production forestière peuvent être amplifiés grâce à l'utilisation en cascade du bois et d'autres matières premières, expression qui renvoie à l'utilisation efficace et séquentielle des ressources forestières dans le but d'optimiser l'utilisation globale de la biomasse, y compris les résidus et les matériaux recyclés, pour des applications matérielles avant la récupération

---

<sup>25</sup> Voir la note 20 et <https://www.fao.org/3/cb9360fr/online/cb9360fr.html>

<sup>26</sup> FAO. 2022. *Global forest sector outlook 2050: assessing future demand and sources of timber for a sustainable economy*. Document de référence pour la publication *La Situation des forêts du monde 2022*. Version provisoire. Document de travail sur les forêts n° 31. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc2265en>

<sup>27</sup> Bien que l'on ne dispose pas de données complètes, ces systèmes couvrent aujourd'hui des superficies considérables (45 millions d'ha exploités en agroforesterie, 7 millions d'ha de plantations d'hévéas), qui peuvent encore être étendues dans le cadre d'une expansion de l'agriculture à des fins de production alimentaire. Les engagements en faveur de la restauration des forêts et des paysages représentent plus de 200 millions d'ha, ce qui pourrait permettre d'établir des plantations forestières à des fins multiples, y compris pour la production de bois rond.

<sup>28</sup> <https://openknowledge.fao.org/items/4a384d7e-8c04-47b2-9800-1f1d8c7417a1>

<sup>29</sup> <https://www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-mechanism/resources/detail-publication/fr/c/1678468/>

<sup>30</sup> <https://www.fao.org/in-action/forest-landscape-restoration-mechanism/resources/cours-dapprentissage-en-ligne/planification-de-lapprovisionnement-en-semences-et-en-semis-pour-la-restauration-des-forets-et-des-paysages/fr/>

<sup>31</sup> Voir la note 25.



finale à des fins énergétiques. La création de valeur ajoutée au fil des étapes de l'utilisation en cascade des produits peut permettre d'allonger la durée de vie des matières premières, de réduire la demande initiale en matières premières et de favoriser une utilisation plus durable des produits forestiers.

28. Actuellement, entre 27 et 34 pour cent de l'extraction de combustibles ligneux dans les régions pantropicales ne sont pas réalisés dans des conditions de durabilité, ce qui touche 275 millions de personnes<sup>32</sup>. Ce fossé peut être comblé en restaurant les forêts dégradées, en créant des plantations d'arbres, en améliorant l'utilisation des résidus et en récupérant le bois après consommation. Il est possible d'accroître l'efficacité en améliorant les propriétés du bois, le processus de transformation ainsi que l'accès aux formes d'énergie modernes. Pour répondre à la demande future de bois de feu, il faudra améliorer considérablement l'allocation des ressources et adopter une vision politique précise, les scénarios allant d'une diminution de 19 pour cent à un accroissement de 400 pour cent d'ici à 2050<sup>33</sup>.

29. Des moyens tels que des campagnes de sensibilisation, un étiquetage écologique et des mesures d'incitation économiques peuvent être mis en place pour encourager les consommateurs à adopter des habitudes de consommation durables, notamment en remplaçant plus largement les produits à base de combustibles fossiles par des produits biosourcés et à faible émission de carbone. Les politiques et les réglementations, telles que la tarification du carbone, les objectifs en matière d'énergies renouvelables et les politiques de marchés publics verts, permettent d'encourager l'utilisation de la biomasse forestière de source durable pour la production de bioénergie, de matériaux biosourcés et d'autres produits issus des forêts. Les investissements dans la recherche, le développement et le déploiement de technologies et de produits innovants d'origine forestière, tels que la construction en bois d'ingénierie, les bioraffineries forestières et les textiles et plastiques biosourcés, permettent de créer de nouveaux marchés et de faire évoluer la demande des consommateurs. Encourager la production et la consommation locales de produits issus des forêts afin de raccourcir les chaînes d'approvisionnement et d'améliorer les résultats en termes de durabilité, offre souvent de nouvelles perspectives de création d'emplois verts. Enfin, il est possible de sensibiliser davantage les consommateurs, les producteurs et les décideurs et de leur faire mieux connaître les bienfaits que procure une bioéconomie durable axée sur les forêts, à tous les niveaux de la société, ce qui pourrait permettre d'harmoniser les valeurs et les habitudes des producteurs et des consommateurs tout au long des filières.

30. Une plus grande intégration de la bioéconomie forestière dans le cadre de la bioéconomie au sens large est essentielle. Il est possible d'y parvenir en harmonisant les politiques, en favorisant l'innovation et en encourageant des pratiques durables afin de renforcer les liens positifs entre agriculture et forêts dans la gestion des terres et tout au long des chaînes de valeur<sup>34</sup>. Les pouvoirs publics doivent s'efforcer de mettre en place des cadres politiques et réglementaires cohérents, propres à favoriser le développement des industries forestières et d'autres bioindustries. Par ailleurs, le développement des applications de la biomasse forestière et des marchés associés, grâce à des bioproduits innovants, peut contribuer à renforcer davantage les contributions du secteur forestier à la bioéconomie. Enfin, en participant à la collaboration régionale et mondiale au service de la bioéconomie pour le partage des bonnes pratiques, l'harmonisation des normes et la coordination des politiques, le secteur forestier peut tirer parti des atouts qui lui sont propres et contribuer à une évolution plus générale vers un avenir plus durable et plus vert.

31. De nombreuses innovations sont susceptibles de contribuer à ces évolutions, notamment:

- a. La gestion durable des forêts et leur restauration s'appuient sur l'utilisation de drones et de technologies de télédétection pour la collecte de données, et sur l'intelligence artificielle au service de la planification de la gestion et de la logistique de la chaîne de valeur, ainsi que la

---

<sup>32</sup> Bailis, R., Drigo, R., Ghilardi, A. et Masera, O. 2015. The carbon footprint of traditional woodfuels. *Nature Climate Change*, 5(3): 266–272. <https://doi.org/10.1038/nclimate2491>

<sup>33</sup> Voir la note 25.

<sup>34</sup> Voir aussi le document portant sur l'intensification des actions ayant trait aux liens entre agriculture et forêts (COFO/2024/3).

génétique forestière, y compris dans le contexte de l'adaptation aux effets du changement climatique.

- b. L'utilisation du bois dans la construction, par exemple l'emploi du bois d'ingénierie, offre des avantages par rapport à l'utilisation de matériaux non renouvelables associés à de fortes émissions de gaz à effet de serre (l'acier et le béton, par exemple).
- c. Les secteurs de la pâte à papier, du papier et des emballages, notamment en développant l'utilisation de matériaux récupérés comme matière première principale pour les usines de pâte à papier et la production de produits biochimiques, de bioplastiques, de textiles cellulosiques, de produits pharmaceutiques et de bioplastiques à base de matières premières issues de la forêt<sup>35</sup>.
- d. L'utilisation et la gestion des bioénergies dans les communautés rurales et l'exploitation des déchets et des résidus pour la production de bioénergie.
- e. La réutilisation, l'adaptation, l'utilisation durable et l'amélioration des PFNL et des processus qui leur sont associés, ainsi que les politiques et les dispositifs sociaux pour les utilisateurs du XXI<sup>e</sup> siècle.

32. De nombreux PFNL comme le bambou<sup>36</sup> et le liège<sup>37</sup> jouent un rôle croissant dans le remplacement des matériaux non renouvelables à forte empreinte carbone<sup>38</sup>. Les marchés établis dans le secteur du biocommerce dans les domaines des cosmétiques, des soins personnels, des arômes et des parfums, des aliments et des boissons et de la médecine botanique, peuvent aussi jouer un rôle non négligeable<sup>39</sup>.

33. La bioéconomie forestière offre d'importantes perspectives en termes de durabilité, mais les activités menées en matière de bioéconomie ne sont pas nécessairement durables, dans la mesure où toute augmentation de la production et de la consommation de ressources biologiques peut avoir des incidences négatives sur l'environnement, la société et l'économie<sup>40</sup>. L'accroissement de la production et de la consommation de produits forestiers ou agricoles peut générer des risques en termes de déforestation et de dégradation des forêts, de concurrence avec d'autres éléments des systèmes agroalimentaires, de menaces en matière de biosécurité et de perte de services écosystémiques, et compromettre la conservation de la biodiversité et l'action face au changement climatique. Ces risques peuvent être déterminés, évalués et traités, en recourant notamment à la modélisation de scénarios et à des analyses prospectives.

34. S'agissant de promouvoir la contribution de la filière bois à la bioéconomie, des garanties globales couvrant les aspects environnementaux, économiques et sociaux sont essentielles. Les systèmes d'assurance existants peuvent aider à vérifier ou à certifier le respect des normes juridiques, sociales et environnementales au sein des chaînes de valeur forestières. Ces systèmes comprennent des mécanismes de suivi et de plainte permettant d'évaluer et d'atténuer les incidences sur les écosystèmes, les communautés locales et leurs moyens d'existence.

35. Des approches intersectorielles peuvent permettre d'améliorer les synergies et de gérer les arbitrages entre les différents objectifs de durabilité. Par exemple, l'utilisation du bois dans le secteur

---

<sup>35</sup> [https://unece.org/sites/default/files/2023-10/ECE\\_TIM\\_2023\\_8F.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2023-10/ECE_TIM_2023_8F.pdf)

<sup>36</sup> Borowski, P.F., Patuk, I. et Bandala, E.R. 2022. Innovative Industrial Use of Bamboo as Key “Green” Material. *Sustainability*, 14(4): 1955. <https://doi.org/10.3390/su14041955>

<sup>37</sup> Gil, L. 2015. New Cork-Based Materials and Applications. *Materials*, 8(2): 625–637. <https://doi.org/10.3390/ma8020625>

<sup>38</sup> Wolfslehner, B., Prokofieva, I. et Mavsá, R. (sous la direction de). 2019. *Non-wood forest products in Europe: Seeing the forest around the trees*. What Science Can Tell Us 10. EFI. [https://efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2019/efi\\_wsctu\\_10\\_2019.pdf](https://efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2019/efi_wsctu_10_2019.pdf)

<sup>39</sup> Lawson, C., Rourke, M. et Humphries, F. (sous la direction de). 2022. *Access and Benefit Sharing of Genetic Resources, Information and Traditional Knowledge*. Londres, Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003301998>

<sup>40</sup> Wolfslehner, B et coll. 2016. *Forest bioeconomy – a new scope for sustainability indicators*. Institut européen des forêts. Joensuu (Finlande). <https://doi.org/10.36333/fs04>

de la construction peut aider à pallier le manque de logements tout en favorisant la participation des exploitants forestiers à la restauration des écosystèmes et en créant des débouchés à plus forte valeur ajoutée pour les petites et moyennes entreprises. Un approvisionnement durable en matières premières à l'appui de la bioéconomie pourrait être assuré par des voies diverses dont les incidences diffèrent, notamment par un accroissement de la productivité des forêts et du rendement des opérations de transformation, une expansion des forêts plantées et une utilisation accrue du bois provenant d'arbres hors forêts et des systèmes d'agroforesterie à des fins de transformation.

36. Un autre défi majeur tient au fait que les informations nécessaires au développement de la bioéconomie forestière sont incomplètes, concernant en particulier des aspects aussi essentiels que le rapport entre l'offre et la demande à l'échelle mondiale<sup>41</sup>, les coûts et avantages de l'introduction de produits forestiers nouveaux et innovants, les liens entre les activités en matière de bioéconomie forestière et l'emploi, et les incidences de l'évolution de la demande de services écosystémiques autres que la biomasse<sup>42</sup>. Les connaissances actuelles sur les évolutions récentes en matière de foresterie et de chaînes de valeur forestières demeurent limitées, de même que leur pertinence et leur adaptabilité à plus grande échelle à des contextes nationaux et régionaux en termes de bioéconomie, en particulier pour ce qui est de la gestion des risques.

#### **IV. La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables: informations actualisées sur les activités de la FAO en matière de bioéconomie**

37. Les activités de la FAO en matière de bioéconomie sont alignées au plus près sur les objectifs des stratégies et des plans d'action pertinents de l'Organisation qui concernent l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture<sup>43</sup>, le changement climatique<sup>44</sup>, la science et l'innovation<sup>45</sup> et la responsabilité environnementale à l'échelle de l'Organisation<sup>46</sup>.

38. Le volet AE 2 des DPP appelle à promouvoir une bioéconomie qui trouve le point d'équilibre entre valeur économique, protection sociale et viabilité écologique par la formulation et la mise en œuvre de politiques et de pratiques intégrées fondées sur des données concrètes dans les microenvironnements et les macroenvironnements, en appliquant de nouvelles solutions dans les domaines technologiques et sociaux et au sein de l'Organisation.

39. La FAO contribue à la bioéconomie dans le cadre d'accords environnementaux multilatéraux clés, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris<sup>47</sup>, la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal<sup>48</sup>, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Cadre mondial sur les produits chimiques, ainsi que les négociations actuellement

---

<sup>41</sup> [https://unece.org/sites/default/files/2023-10/ECE\\_TIM\\_2023\\_8F.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2023-10/ECE_TIM_2023_8F.pdf)

<sup>42</sup> Winkel, G. (sous la direction de). 2017. *Towards a sustainable European forest-based bioeconomy – Assessment and the way forward*. What Science Can Tell Us 8. [https://efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/efi\\_wsctu8\\_2017.pdf](https://efi.int/sites/default/files/files/publication-bank/2018/efi_wsctu8_2017.pdf)

<sup>43</sup> FAO. 2020. *Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca7722fr>

<sup>44</sup> FAO. 2022. *Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031*. Rome. <https://www.fao.org/3/cc2274fr/cc2274fr.pdf>

<sup>45</sup> FAO. 2022. *Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation*. Rome. <https://www.fao.org/3/cc2273fr/cc2273fr.pdf>

<sup>46</sup> FAO. 2021. *Stratégie de la FAO en matière de responsabilité environnementale 2020-2030* (en anglais). Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4218en>

<sup>47</sup> Gomez San Juan, M., Harnett, S. et Albinelli, I. 2022. *Sustainable and circular bioeconomy in the climate agenda: Opportunities to transform agrifood systems*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc2668en>

<sup>48</sup> Gomez San Juan, M., Harnett, S. et Albinelli, I. 2022b. *Sustainable and circular bioeconomy in the biodiversity agenda: Opportunities to conserve and restore biodiversity in agrifood systems through bioeconomy practices*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc3417en>

menées concernant l'instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin, entre autres.

40. La FAO cherche à encourager les innovations en matière de bioéconomie afin de soutenir les objectifs dans divers domaines: sécurité alimentaire, moyens d'existence ruraux, droits des peuples autochtones, autonomisation des femmes et des jeunes, action climatique, biodiversité et restauration des écosystèmes. Dans ce but, l'Organisation apporte aux Membres un appui technique en matière de bioéconomie, afin de guider les décideurs dans l'élaboration de stratégies, de plans d'action et de programmes. En s'appuyant sur une série de dix principes ambitieux et de 24 critères pour l'évaluation des avantages à saisir et des arbitrages à opérer, la FAO aide les pays à mettre en place une bioéconomie durable<sup>49</sup>.

41. En mars 2024, dans le cadre de ses activités de base, mais aussi grâce aux contributions de donateurs, la FAO participait à environ 150 projets liés à la bioéconomie au titre du volet AE 2 des DPP, pour un montant de près de 350 millions d'USD. À l'échelle de l'Organisation, l'approche en matière de bioéconomie vise principalement à soutenir la transition vers un meilleur environnement grâce à une gestion des ressources naturelles efficace et axée sur les connaissances, à la réduction de la pollution, à la création de valeur ajoutée et au recyclage des déchets. Les activités de la FAO en matière de bioéconomie contribuent également à procurer des avantages socioéconomiques, y compris l'accroissement et la diversification des revenus, le développement rural et l'inclusion des groupes vulnérables.

42. La Division des forêts de la FAO pilote un large éventail d'activités liées à la bioéconomie forestière, concernant en particulier les avis en matière de politiques, le renforcement des capacités, les partenariats, ainsi que le développement et l'échange des connaissances.

43. Au cours du dernier exercice biennal, la FAO s'est attachée principalement au développement de la bioéconomie forestière en renforçant les capacités dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes et Asie et Pacifique. Les efforts ainsi déployés visaient à accélérer l'adoption d'innovations axées sur les forêts, à renforcer le développement durable des filières forestières et à encourager les partenariats public-privé. Des échanges des vues avec les parties prenantes et des dialogues sur les politiques ont été organisés dans le but d'étudier les possibilités et les défis liés à la bioéconomie forestière, en mettant l'accent sur la production durable, l'utilisation des produits forestiers et l'amélioration des moyens d'existence. La FAO a également mené à bien des évaluations fondées sur des données factuelles, visant à aider les pays, les régions et les institutions à intégrer les forêts et la foresterie dans les évolutions vers une bioéconomie durable et à promouvoir des solutions innovantes pour rendre plus efficace l'utilisation des ressources et valoriser davantage les produits forestiers.

44. La FAO a facilité l'établissement de partenariats avec le secteur privé, notamment par l'intermédiaire de son Comité consultatif de la filière bois durable (CCFBD), afin de promouvoir une bioéconomie axée sur les forêts ainsi que la restauration des écosystèmes productifs. Le cadre stratégique du Comité consultatif pour 2020-2030 vise à intégrer le secteur forestier dans la bioéconomie en recensant et diffusant les bonnes pratiques ainsi qu'en renforçant les capacités connexes à l'appui du développement de filières de produits forestiers innovantes dans le contexte de la bioéconomie forestière, et à favoriser ainsi la réalisation des ODD<sup>50,51,52</sup>.

---

<sup>49</sup> FAO. 2021. *Aspirational principles and criteria for a sustainable bioeconomy*.

<https://www.fao.org/3/cb3706en/cb3706en.pdf>. Rome

<sup>50</sup> FAO. 2021. *Advisory Committee on Sustainable Forest-based Industries. Strategic Framework 2020–2030*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/ad5ec555-0a68-4509-a1fe-c60afec2e8a8/content>.

<sup>51</sup> FAO. 2021. *Building a forest-based bioeconomy to halt climate change and achieve multiple Sustainable Development Goals (SDGs): A statement from the ACSFI*.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb7013en>

<sup>52</sup> <https://www.fao.org/forestry/statutory-bodies/technical/advisory-committee-on-sustainable-forest-based-industries/fr>

45. L'initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) intitulée «Du bois durable pour un monde durable»<sup>53</sup>, dont la FAO est le chef de file et à laquelle participent cinq autres organisations internationales, vise à promouvoir le bois durable dans le contexte élargi du développement de bioéconomies à faible émission de carbone. L'accent est mis sur la production d'éléments factuels, le soutien au renforcement des capacités, le partage de données d'expérience concrètes ainsi que sur la mise en commun des connaissances pour favoriser le consensus entre les décideurs et les parties prenantes. Au titre de cette initiative, une collaboration a été établie avec d'autres programmes de la FAO, tels que le Mécanisme de restauration des forêts et des paysages et le Mécanisme forêts et paysans, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, dont la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et le programme ONU-Habitat. Dans le cadre du Réseau de communicateurs forestiers du PCF, la FAO s'est employée à sensibiliser la communauté mondiale au rôle que joue le bois durable dans la construction écologique, l'action climatique et la bioéconomie, en encourageant les utilisations innovantes du bois durable dans divers secteurs.

46. De nombreuses publications de la FAO portent sur l'application du principe de bioéconomie à des industries forestières spécifiques, en particulier les publications émanant de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois<sup>54</sup> et le rapport intitulé *Forest products in the global bioeconomy*, qui donne une vue d'ensemble du rôle des produits forestiers dans la bioéconomie mondiale<sup>55</sup>.

## V. Prochaines étapes

47. Des forêts à la pêche et à l'aquaculture<sup>56</sup>, en passant par la production végétale et animale, la transformation des déchets et l'innovation technologique, la bioéconomie constitue une approche transversale permettant de promouvoir des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Étant donné que les sous-secteurs de l'agriculture fournissent des matières premières renouvelables, et cela de manière durable, les solutions bioéconomiques peuvent contribuer aux efforts déployés en matière de durabilité par des secteurs autres que l'agriculture, notamment ceux de la construction, du textile, des produits pharmaceutiques et bien d'autres, ce qui a des retombées positives sur les moyens d'existence, la santé humaine, le climat et l'environnement.

48. Les Membres de la FAO peuvent tirer parti du potentiel d'une bioéconomie, notamment de la bioéconomie forestière, pour contribuer concrètement à la réalisation des ODD et du Programme 2030. De par les compétences techniques, les produits du savoir, les capacités opérationnelles, les réseaux et l'accès aux financements dont elle dispose, la FAO peut aider les Membres dans leurs efforts visant à renforcer et à intensifier le rôle des forêts, de la foresterie et des chaînes de valeur forestières dans la transformation des systèmes agroalimentaires et pour la bioéconomie.

49. Toutefois, afin d'exploiter pleinement le potentiel de la bioéconomie, il faudra que les politiques accordent une place plus importante à l'utilisation des données, des connaissances, de la science, de la technologie, de l'innovation, du renforcement des capacités à plus grande échelle et des investissements, s'agissant d'adapter la gestion durable des forêts et des chaînes de valeur connexes, tout en répondant à la nécessité d'un partage équitable des bienfaits et des coûts sociaux liés aux initiatives en matière de bioéconomie forestière.

50. Au cours du présent exercice biennal (2024-2025), en ce qui concerne le DPP relatif à «la bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables», la FAO s'appuie sur les

---

<sup>53</sup> <https://www.fao.org/collaborative-partnership-on-forests/initiatives/sustainable-wood-for-a-sustainable-world/fr>

<sup>54</sup> [https://unece.org/sites/default/files/2023-10/ECE\\_TIM\\_2023\\_8F.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2023-10/ECE_TIM_2023_8F.pdf)

<sup>55</sup> Verkerk, P. H. et coll. 2022. *The role of forest products in the global bioeconomy – Enabling substitution by wood-based products and contributing to the Sustainable Development Goals*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7274en>.

<sup>56</sup> Cai, J., Lovatelli, A., Aguilar-Manjarrez, J., Cornish, L., Dabbadie, L., Desrochers, A., Diffey, S. et coll. 2021. *Seaweeds and microalgae: an overview for unlocking their potential in global aquaculture development*. Circulaire de la FAO sur les pêches et l'aquaculture, n° 1229. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb5670en>

éléments qui ont été considérés comme des facteurs de réussite lors de la première période de mise en œuvre (2022-2023), à savoir:

- a. Renforcer l'intégration des politiques relatives à la bioéconomie dans les politiques nationales et assurer une meilleure cohérence générale des politiques, y compris en matière de forêts. Il s'agit en particulier d'améliorer la collecte de données concernant la bioéconomie, en mettant l'accent sur les ressources biologiques et la biomasse disponibles et les applications potentielles qui sous-tendent les principes et critères de durabilité. La conception conjointe de stratégies, de politiques et de programmes relatifs à la bioéconomie, en collaboration avec les communautés locales, peut favoriser l'adoption d'une approche ascendante de la sélection des technologies ainsi que la prise en compte systématique de la bioéconomie dans d'autres politiques sectorielles, y compris les feuilles de route pour la transformation des systèmes agroalimentaires.
- b. Améliorer la base de connaissances, la communication des résultats et la mise en commun des enseignements tirés de l'expérience. En particulier, favoriser l'autonomisation des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et d'autres groupes peut aider à surmonter les difficultés liées à l'acceptation des consommateurs et à l'application de la bioéconomie, et cela en rendant plus accessibles et plus courantes les chaînes de valeur de la bioéconomie, y compris les produits forestiers.
- c. Donner aux bureaux décentralisés de la FAO les moyens de déployer à plus grande échelle les solutions bioéconomiques sur le terrain, grâce à l'échange continu de connaissances, au renforcement des capacités et à la fourniture d'avis, y compris sur le plan technique et en matière de politiques, de critères de suivi et d'un appui en matière d'investissements. Il s'agit donc de multiplier les projets de développement de la bioéconomie menés sur le terrain, tels que les projets de développement à plus grande échelle des idées innovantes – du laboratoire au marché –, en mobilisant les investissements et en renforçant la coordination et la synergie entre les projets de bioéconomie, y compris un accroissement des transferts de technologie, de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
- d. Dans le cadre du portefeuille de projets de la FAO, accroître les partenariats public-privé et renforcer les synergies et la collaboration entre les divisions et les bureaux de l'Organisation, au moyen de partenariats efficaces, de programmes et projets pertinents, y compris ceux qui relèvent de fonds verticaux, des domaines prioritaires du Programme et des domaines d'impact à valeur ajoutée.
- e. Consolider le rôle de l'Organisation en tant qu'instance mondiale de premier plan en matière de bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables, en tenant compte de manière inclusive de perspectives diverses et équilibrées entre les régions dans le cadre des activités d'élaboration de normes et de politiques et des travaux scientifiques de la FAO dans le domaine de la bioéconomie. Des partenariats consacrés à la bioéconomie doivent être établis aux niveaux mondial, national et local, afin d'améliorer la coopération entre les pays et entre ces trois échelons.